

Chine

De la crise asiatique au choc de l'OMC

D'une crise à une autre : alors que la Chine continuait à faire face aux conséquences de la crise financière asiatique sur sa propre économie, elle s'est trouvée confrontée à d'autres difficultés, provenant pour une part de l'environnement international (les suites de l'intervention alliée au Kosovo), mais aussi de ses propres contradictions politiques (le tournant néoconservateur affiché par ses dirigeants politiques).

Croissance et déséquilibres. La Chine a maintenant surmonté les contraintes extérieures nées de la crise asiatique. Les signes de redressement économique se précisent. Il ne faut certes guère retenir les données officielles – à nouveau près de 8 % de croissance pour la première moitié de l'année 2000 : la plupart des observateurs estiment qu'il s'agit de chiffres artificiels qui intègrent, outre les excès statistiques des autorités locales, le gonflement des dépenses publiques en grands travaux, et surtout la montée des stocks d'inventaires de l'industrie d'État (de 1990 à 1997, ils progressaient déjà de 5,7 % par an en moyenne). Beaucoup plus significatif est le net rebond des exportations chinoises (+38,7 % sur les 4 premiers mois de l'année 2000), tirées à la fois par la reprise du reste de l'Asie et par la croissance aux États-Unis et en Europe : cette amélioration des comptes extérieurs est essentielle, car elle seule peut venir relativiser l'impact du très fort endettement intérieur de l'économie d'État en général, et du secteur bancaire en particulier. Plusieurs années de déficit budgétaire accentué, destiné à éviter une récession consécutive à la crise financière, ont déséquilibré l'économie, l'investissement public et les grands projets venant remplacer une consommation privée défaillante : même en 2000, la déflation qui en résulte n'est pas complètement surmontée. L'afflux de devises, conséquence du boom des exportations, peut permettre de desserrer la contrainte de l'endettement intérieur sans pour autant restreindre la politique budgétaire. Ainsi, sans que la restructuration des entreprises d'État ait véritablement progressé, l'hypothèse d'un amortissement lent, mais en douceur, des dettes accumulées apparaît aujourd'hui plausible.

Beaucoup plus difficile à évaluer est l'impact des créances douteuses ou irrécupérables détenues par les banques publiques. Ces créances ont en principe été reprises par 4 établissements publics créés pour la circonstance. Cela devrait permettre d'étaler sur plusieurs années le stock de prêts non remboursables. Malheureusement, les établissements bancaires ont recommencé à accorder des prêts risqués, d'autant que les autorités n'ont pas craint de baisser les taux d'intérêt pour soutenir la conjoncture. De leur côté, les budgets publics sont en déséquilibre croissant, à cause non seulement de la relance volontariste de la croissance, mais aussi de dépenses sociales nouvelles : financement du chômage, apparition de nouveaux régimes de retraite, qui

sont parfois en déficit quelques années à peine après leur création.

L'économie chinoise reste donc partagée entre deux tendances : d'une part, la compétitivité du secteur exportateur, dans lequel les firmes étrangères implantées en Chine ont toutefois une part considérable ; d'autre part, l'importance des déséquilibres financiers intérieurs. Comme à plusieurs reprises depuis 1985, ce sont les apports de capitaux étrangers – prêts et surtout investissements – qui peuvent faire pencher la balance. Mais l'impact de l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dans ce domaine, n'est pas encore mesurable.

L'OMC, une fin en soi ou un commencement ?

L'entrée potentielle de la Chine à l'OMC peut être un élément d'accélération du redressement. Certes, il y a loin de la signature d'accords bilatéraux avec les États-Unis (15 novembre 1999, après 13 années de négociation) ou avec l'Union européenne (19 mai 2000, après 4 rounds successifs de négociation à Pékin en quelques mois) à l'accession effective de la Chine. Par-delà le problème de la ratification et des procédures d'adhésion, il faudra compter un délai de 5 ans, pendant lequel les pratiques commerciales de la Chine seront scrutées par ses partenaires – et en particulier par les adversaires de l'accord. En outre, le maquis réglementaire des administrations chinoises, ainsi que l'intention évidente de ne pas interpréter l'accord avec l'OMC comme une ouverture complète des marchés, réservent quelques surprises aux partenaires commerciaux. Alors que la globalisation économique semble imposer à Pékin de franchir en quelques années les étapes d'une libéralisation économique qui a été beaucoup plus lente chez ses principaux voisins asiatiques, il paraît vraisemblable que l'adaptation effective aux règles de l'OMC sera lente.

Mais cette entrée pourrait agir comme un stimulant, en rendant inéluctables l'accélération de la réforme des entreprises et la mutation de l'emploi, qui demeurent politiquement difficiles à mettre en pratique : selon les chiffres officiels, le taux de chômage urbain (le seul à donner lieu à de véritables statistiques) s'élève à 5,7 %, sans grand changement depuis le début de l'année 1999 ; mais il est souvent évalué à plus de 8 % en moyenne, et à près de 15 % dans certaines régions comme le Nord-Est. Les réformes économiques se heurtent à un dilemme : alors qu'entreprises privées ou quasi privées, souvent en coopération avec des firmes étrangères, ont accru leur part dans l'activité économique, le noyau des entreprises d'État reste beaucoup plus réfractaire aux réformes : avec la baisse des cours boursiers des « *Red chips* » (les entreprises cotées de Chine continentale), il lui manquait d'ailleurs un incitatif financier. La base sociale du régime – salariés publics, cadres – est en état de résistance larvée aux changements qui menacent ses acquis.

Le président Jiang Zemin et le premier ministre Zhu Rongji, qui se sont heurtés à plusieurs reprises, depuis 1998, aux adversaires de la libéralisation commerciale, utilisent donc la contrainte externe, et d'abord celle née de l'OMC, pour relancer la réforme économique. L'application des accords sino-américain et sino-européen devrait déclencher

une course de vitesse. L'ouverture du marché chinois (toute-fois contingentée) pour les denrées agricoles et la distribution des biens de consommation, dont les taux douaniers doivent baisser (en particulier dans l'automobile), va détruire beaucoup d'emplois, que ce soit à la campagne ou dans les industries d'État non compétitives. Le dynamisme, en particulier à l'exportation, des entreprises mixtes ou quasi privées et l'essor du secteur des services peuvent-ils compenser ces pertes ? C'est le pari engagé avec l'entrée à l'OMC – sachant que l'application des accords commerciaux promet quelques spectaculaires bras de fer avec les partenaires étrangers.

L'entrée de la Chine à l'OMC en 2000 est-elle suffisante pour lever le climat de tension qui règne dans les relations sino-occidentales ? Cette tension avait été entretenue en 1999 par une série d'incidents de politique étrangère : les suites du bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade ont certes été réglées assez rapidement sur le plan financier (premier accord le 30 juillet 1999, élargi en décembre). La partie chinoise accepte également d'indemniser les États-Unis pour les dommages causés par les manifestants chinois. Les séquelles psychologiques demeurent malgré tout, le public chinois restant largement convaincu que ce bombardement fut délibéré, et non accidentel.

Un climat politique tendu. Les perspectives de l'intégration économique avec l'entrée à l'OMC et la question des relations avec Taiwan (voir encadré) pèsent sur le climat politique intérieur. Celui-ci est également influencé par la compétition au sein d'un parti resté léniniste, c'est-à-dire sans mécanisme constitutionnel d'arbitrage du pouvoir. Dans ce domaine, le tournant conservateur pris depuis l'été 1998 par le président Jiang Zemin, qui exerce une véritable fonction arbitrale entre l'aile technocratique du premier ministre Zhu Rongji et les nostalgiques du communisme nationaliste, symbolisé par le président de l'Assemblée Li Peng, s'est confirmé. La non-ratification des deux conventions des Nations unies concernant la protection des droits individuels, ainsi que les campagnes de renforcement de l'idéologie communiste qui ont abouti en avril 2000 au renvoi de deux intellectuels connus (Hu Jiwei, ancien éditorialiste officiel, et Li Shizheng, ex-directeur de l'Institut d'Amérique) en témoignent ; tout comme, dans un registre différent, l'intensité de la lutte engagée contre la secte bouddhiste Falungong. Amené à confirmer une politique d'ouverture économique qui bouleverse la société, le régime reste inquiet de ses prolongements politiques éventuels.

Alors que le 16^e congrès du PCC ne se tient qu'en 2002, sa préparation semble déjà engagée quant à son enjeu principal : la reconduction ou non du président Jiang Zemin. Aussi maître soit-il des rouages du parti, les oppositions se cristallisent sur la durée de son mandat – d'autant qu'en 1997, il avait obligé certains de ses principaux rivaux à s'effacer pour des raisons d'âge. Le débat politique s'est donc rouvert en Chine, avec ses modalités particulières, notamment la mise en cause indirecte des adversaires. C'est ainsi qu'une grande campagne contre la corruption a débouché, dans le Fujian, sur le limogeage de la hiérarchie provinciale, y compris l'épouse de l'ex-secrétaire provincial

Jia Qinglin, aujourd'hui chef politique de Pékin et proche allié de Jiang. La campagne a alors semblé s'élargir tous azimuts, visant des responsables du projet des Trois Gorges (proches de Li Peng) accusés de détournement de fonds. Après les limogeages et suicides dans l'appareil militaire et policier en 1998-1999, c'est le vice-gouverneur du Sichuan qui a été exécuté le 9 mars 2000 : jamais depuis 1955 un responsable de ce niveau n'avait été ainsi châtié, si l'on excepte bien sûr les éliminations extra-judiciaires de la révolution culturelle. Plus récemment, les accusations de corruption ont visé, pour la première fois, des conseillers de Zhu Rongji lui-même, à commencer par le responsable de l'administration d'État du contrôle des changes, qui s'est suicidé en mai 2000.

Pendant ce temps, l'Assemblée nationale, sous l'influence de Li Peng, adoptait, en mars 2000, une nouvelle loi de répartition des pouvoirs entre le gouvernement central, les localités et le pouvoir législatif, qui restreint sérieusement l'autorité de l'exécutif central : paradoxalement, c'est aujourd'hui une assemblée conservatrice qui gêne le courant technocratique de Zhu Rongji en lui liant les mains – mais fait progresser ainsi l'institutionnalisation du régime et de ses règles, ce qui est par ailleurs positif. Enfin, le climat social qui caractérise la Chine est plus complexe encore : des manifestations violentes ont éclaté en mai 2000 chez les ouvriers d'État du Liaoning, lassés de ne pas être payés par leurs entreprises, mais on constate en même temps une détente de la société civile, ivre de consommation et de liberté individuelle, à défaut de droits politiques. L'essor de journaux d'information non politiques, leur liberté sur bien des sujets non directement idéologiques, la multiplication des voyages à l'étranger et de l'accès à Internet (8 millions de personnes en 2000) témoignent de la formation d'une classe moyenne urbaine aux aspirations certes non révolutionnaires, mais très éloignées de l'orthodoxie politique. Ici aussi, une course de vitesse est engagée entre les tensions sociales résultant de la modernisation et la détente que permettent les premiers fruits de celle-ci pour une minorité significative de Chinois.

Dangers et occasions historiques. Certaines constantes du système politique de Chine populaire se réaffirment : les campagnes de masse et l'exemplarité de la répression ; les luttes d'appareil, d'autant plus aiguës que Jiang Zemin, en dépit de son grand sens tactique, n'a pas le prestige d'un Deng Xiaoping ni l'ascendant d'un Mao Zedong ; la rhétorique de l'État unitaire léguée par l'histoire, et qui constitue aujourd'hui un obstacle au règlement pacifique du cas taïwanais. L'Armée populaire de libération, en particulier, est redevenue un centre d'effervescence, tandis que filtrent de Washington des informations inquiétantes sur l'installation de centaines de missiles face à Taiwan. Ces prurits nationalistes et leurs prolongements militaires viennent à leur tour nourrir les arguments, aux États-Unis, des partisans américains d'une confrontation stratégique inévitable avec la Chine : après les affaires d'espionnage de 1999 (rapport Cox en mai, arrestation du physicien Wen Ho Lee en décembre), la tension autour du détroit de Taiwan est venue raviver les polémiques. En votant, par une majorité assez confortable (mais faite de

Taiwan-Chine : Pékin au pied du mur

Le 9 juillet 1999, au cours d'un entretien d'apparence fortuite, le président taiwanais Lee Teng-hui posait en préalable à toute reprise des négociations la reconnaissance par la Chine de « *relations spéciales d'État à État* » entre les 2 rives du détroit de Formose. Obligé ainsi tous les candidats à la présidentielle de mars 2000 à se définir en fonction de ses propos, et vidant de son intérêt une éventuelle proclamation de foi indépendantiste, Lee Teng-hui bloquait en même temps les pourparlers avec Pékin. La suite des événements devait démontrer qu'il ne maîtrisait plus la situation politique intérieure de l'île, puisque c'est Chen Shuibian, issu du parti d'opposition en principe indépendantiste, qui a été élu contre le lieutenant de Lee Teng-hui et un membre dissident du Kuomintang plus favorable à des négociations immédiates.

La Chine se trouvait ainsi doublement défiée : par l'affirmation contenue dans les propos de Lee d'une indépendance de facto, et par la chute de son frère ennemi, le Kuomintang, qui présentait l'avantage de partager avec le parti communiste la vision d'une seule Chine, quoiqu'en guerre civile. Pire, l'amorce d'un chantage politique à l'égard de Taiwan, concrétisé le 21 février 2000 par un Livre blanc menaçant d'engager la guerre en cas d'atermoiement prolongé dans les négociations, et par une déclaration télévisée du premier ministre Zhu Rongji à la veille de l'élection taiwanaise, échoue devant la volonté des électeurs : la Chine est ainsi prise au piège de ses propres déclarations, risquant une perte de crédibilité en cas de refus taiwanais d'accepter ses vues.

Tandis que les milieux dirigeants chinois et l'opinion apparaissent eux-mêmes divisés sur la question de la guerre, le nouveau président faisait assaut de modération tactique : citant les plus grands philosophes chinois face à ses interlocuteurs communistes, il se mettait en congé de son propre parti, montait un gouvernement de coalition dirigé par Tang Fei, issu du Kuomintang et ministre de la Défense du gouvernement précédent, et convenait même du caractère inutilement provocateur de la déclaration de Lee Teng-hui. Dans son discours d'investiture prononcé le 21 mai 2000, Chen Shuibian démontre une indéniable habileté dialectique : tout en reprenant les propos d'un Lee Teng-hui saluant « *Taiwan aujourd'hui debout* », et en soulignant l'identité nouvelle de l'île, Chen propose aux dirigeants chinois d'examiner en commun le principe d'une seule Chine – conçu comme objectif éventuel. Il promet aussi de ne pas se livrer à une déclaration unilatérale d'indépendance, de

ne pas toucher à la Constitution et aux symboles de la République de Chine, du moins tant que la Chine populaire ne commet pas d'agression. Certes, Chen Shuibian franchit encore un pas en juin 2000 : il déclare souscrire à l'existence d'une seule Chine – mais, comme lors des conversations officieuses Chine-Taiwan de 1999, en laissant place à 2 interprétations divergentes de ce principe. Toutefois, la Chine maintient son exigence formelle de ratification sans conditions du principe d'une seule Chine. Pire, le 21 juin 2000, dans des propos rapportés par l'agence *Associated Press*, le premier ministre Zhu Rongji déclare que l'élection démocratique de Chen Shuibian est « *une plaisanterie* », que ce dernier « *n'a obtenu que 40 % des voix, n'a pas d'expérience gouvernementale* » et que la vie politique à Taiwan « *repose sur l'argent noir* ». Les dirigeants de Pékin se trouvent ainsi toujours au pied du mur où ils se sont eux-mêmes placés : ou bien engager une offensive militaire qui, au minimum, concrétise leurs menaces et leur détermination dans le temps ; ou bien ouvrir des pourparlers.

Un terrain d'entente envisageable. Cette dernière hypothèse implique de reconnaître un leader taiwanais complètement étranger aux vieilles relations PCC-Kuomintang, et probablement aussi d'engager une révision de la formule « un pays, deux systèmes » appliquée à Hong-Kong et Macao. Il faudrait par exemple admettre qu'en se réunifiant, la « République de Chine » comme la RPC abandonnent leurs prétentions historiques à représenter une seule Chine. Une réunification pacifique impliquerait un bouleversement constitutionnel en Chine, touchant aux symboles mêmes de l'État unitaire. Bien entendu, seules des négociations intenses entre les deux parties pourraient conduire à une telle révision, dont les contours sont encore difficiles à concevoir, mais qui n'est plus inimaginable. En effet, pour la première fois, l'accession au pouvoir d'un homme et d'un parti neufs lève l'hypothèque de l'héritage légué par la guerre civile depuis les années 20. La liberté d'action du nouveau président, au regard au moins de l'héritage historique, sinon de la géopolitique, est grande. La Chine peut certes tenter de donner un coup d'arrêt militaire (sinon une véritable offensive, guère envisageable sur le plan des moyens et des répercussions). Elle peut aussi percevoir l'urgence d'une négociation sur un pied d'égalité, sacrifiant son propre dogme pour éviter le risque d'une véritable sécession. Enfin, elle peut choisir de ne rien faire, décrédibilisant ainsi sa diplomatie et son armée, mais poursuivant la très longue stase idéologique et diplomatique qui a si bien réussi des deux côtés du détroit de Formose.

républicains plutôt que de démocrates...), l'octroi à la Chine du statut de nation bénéficiant de « relations commerciales permanentes et normales » avec les États-Unis, le Congrès a donné le signal d'une détente diplomatique, même s'il a assorti ce vote de la constitution d'un observatoire permanent sur les droits de l'homme et les droits sociaux en Chine. Simultanément, le Pentagone se prononçait contre la vente immédiate de croiseurs Aegis à Taiwan, atténuant l'impact des très importantes ventes d'armes américaines qui viennent d'être décidées dans cette direction. En parlant, à propos de la Chine, de « compétition stratégique », le candidat républicain George Bush Jr. avait choisi de ne pas choisir ; en cautionnant l'opposition des syndicats à l'entrée de la Chine à l'OMC, le candidat démocrate Al Gore a renoué avec un style de campagne démocrate que l'on croyait discrédité par l'évolution de la présidence Clinton.

Dangers et occasions historiques sans précédents coexistent donc aujourd'hui dans la question chinoise. L'opportunité qu'offre l'OMC de relancer la transformation du système économique, le piège que constitue le dogme de la réunification forcée ou sans concession face à la réalité d'un Taiwan démocratique et prospère, les risques d'escalade entre nationalistes chinois et néoconservateurs américains, la chance que pourrait offrir une reprise économique durable en Asie associée à la poursuite de la croissance forte aux États-Unis et en Europe : tout cela dessine des choix que devront faire les dirigeants de Pékin, et qui leur interdisent en tout cas l'immobilisme.

F. Go.

Pour en savoir plus

Economy, Elisabeth et Michel Oksenberg (1999), *China Joins the World : Progress and Prospects*, Council on Foreign Relations, New York.

Eyraud, Corinne (1999), *L'entreprise d'Etat chinoise. De l'institution sociale totale vers l'entité économique ?*, L'Harmattan, Paris.

Lilley, James R. et David Shambaugh (eds.) (1999), *China's Military Faces the Future*, M.E. Shape, Armonk.

Lubman, Stanley B. (1999), *Bird in a Cage : Legal Reform in China after Mao*, Stanford University Press, Stanford.

Segal, Gerald et David Goodman (2000), *Towards Recovery in Pacific Asia*, Routledge, Londres et New York.

Soeya, Yoshihide (1999), *Japan's Economic Diplomacy with China*, Clarendon Press, Oxford.

Solinger, Dorothy (1999), *Contesting Citizenship in Urban China : Peasant Migrants, the State, and the Logic of the Market*, University of California Press, Berkeley.

Wang, Yong (2000), « China's Domestic WTO Debate », *China Business Review*, janvier-février.

Yakubi, Susumi et Stephen M. Harner (1999), *China's New Political Economy*, Westview Press, Boulder.

Corée du Sud

Une « rencontre historique » à usage politique

La déclaration commune signée par le président de la Corée du Sud, Kim Dae-jung, et celui de la Corée du Nord, Kim Jong-il, en conclusion du sommet de Pyongyang entre les deux pays, du 13 au 15 juin 2000, est, sinon le premier, du moins le plus appréciable résultat de la politique dite de la main tendue (« *sunshine policy* ») appliquée par Kim Dae-jung depuis 1998. La rencontre représente aussi un engagement symbolique sans précédent pour le « cher leader » Kim Jong-il, après plus de 50 ans d'anathème jeté sur la Corée du Sud. Qu'il s'agisse d'une simple détente des relations, d'une ouverture mutuelle qui ne s'encombrerait plus de la médiation de tiers (comme les États-Unis ou la Chine) ou même de l'amorce d'une « confédération » coréenne, qui constitue la forme de réunification prônée par les deux parties, l'événement est d'importance.

Vers la réconciliation Nord-Sud. L'annonce de ce sommet, le 10 avril 2000, par Pyongyang et Séoul, 47 ans après l'armistice de Panmunjon qui mettait fin aux hostilités entre le Nord et le Sud, était déjà inattendue. Négociée en secret par les représentants des deux parties

